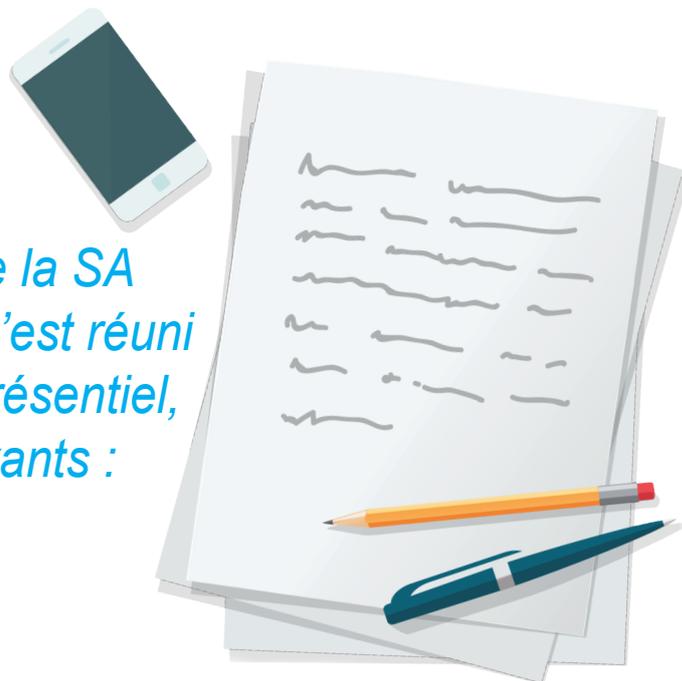


# La lettre de vos Administrateurs salariés

Le conseil d'administration de la SA SNCF Gares & Connexions s'est réuni le mardi 21 février 2023 en présentiel, pour délibérer des sujets suivants :



## 1 Procès-verbal

Le conseil d'administration a, tout d'abord, approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022.

## 2 Compte rendu d'activités de la Directrice générale

- ■ ■ **2023 sera une année de continuité dans notre plan stratégique** et devrait être marquée par d'importantes mises en service de gares rénovées.
- ■ ■ **Sécurité** : renforcer les actions d'information autour des traversées de voies par le public pour limiter les accidents.
- ■ ■ **Grands évènements sportifs** : mise en place d'une structure spécifique pour préparer et accompagner la Coupe du monde de rugby 2023 et la préparation des JO Paris 2024.
- ■ ■ **Atténuation de notre empreinte écologique.**



Valérie  
Lourdain



Philippe  
Froissard

- ■ ■ **3 sujets à mieux maîtriser** : l'asset management\*, les nouveaux métiers du commerce en gares et l'intégration des systèmes d'information voyageurs.
- ■ ■ **Gare du Nord** : rapport Pinchon plutôt malveillant, commandité par Auchan et réalisé sur pièces, sans visite du site.
- ■ ■ **Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI)** : le sujet des gares est abordé pour la première fois, ce qui est une satisfaction.

\* Gestion des actifs

### 3 Suivi du contrat de performance signé entre l'État et SNCF G&C

Le bilan des indicateurs financiers est positif malgré un contexte inflationniste.

La progression du chiffre d'affaires (+ 6 %) est à la fois le résultat de l'augmentation de nos péages et de nos recettes commerciales.

La maîtrise des investissements a permis d'atteindre la majorité des 17 indicateurs de suivi de l'activité.

Le travail des équipes a été salué.



### 4 Suivi du projet Horizon 2024



**Horizon 2024** est le nom du programme donné aux investissements qui vont être réalisés Gare du Nord d'ici l'avènement des JO de Paris 2024.

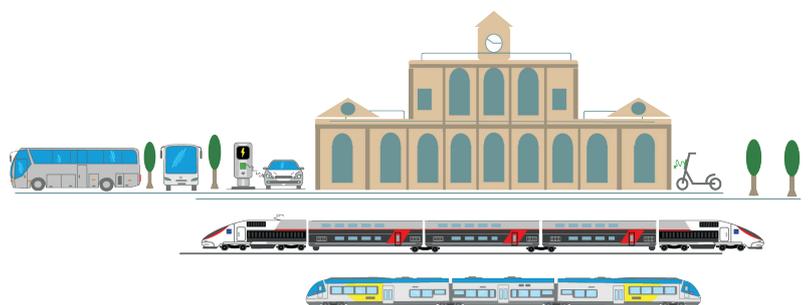
Dotés de 50 millions d'euros, ces investissements traiteront de la signalétique, de la fluidité des circulations, de l'amélioration des dispositifs de contrôle transmanche, de la déconstruction d'immeubles, de l'installation de commerces en gare, des aménagements intermodaux et du confort des voyageurs.



Valérie Lourdain



Philippe Froissard



## 5 Présentation des indicateurs financiers consolidés à fin 2022 et du rapport annuel - Arrêté des comptes sociaux annuels et convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle - Présentation du rapport sur la prévention des entreprises en difficulté

- ■ ■ Le chiffre d'affaires a progressé dans toutes ses composantes. À noter que les redevances commerciales ont retrouvé leur niveau d'activité d'avant la pandémie de Covid-19.
- ■ ■ Les investissements sont aussi en progression même s'ils n'ont pas atteint les objectifs pour des raisons de maîtrise des budgets.
- ■ ■ Les plans d'économie ont aussi contribué à l'atteinte de ces bons résultats.
- ■ ■ L'intégration de Lagardère & Connexions aux comptes du groupe améliore aussi les résultats.

## 6 Appel de la tranche 2 de l'augmentation de capital

Dans le cadre du plan France Relance, la SA Réseau a programmé une augmentation du capital de la SA G&C de 120 millions qui s'étale sur 7 ans.

Pour l'année 2023, il est prévu une augmentation du capital de 31,5 millions d'euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**



## 7 Fixation pour l'année 2023 des pouvoirs de la Directrice générale en matière de caution, avals et garanties

Il est proposé, comme tous les ans, de déléguer cette prérogative du CA à la Directrice générale.

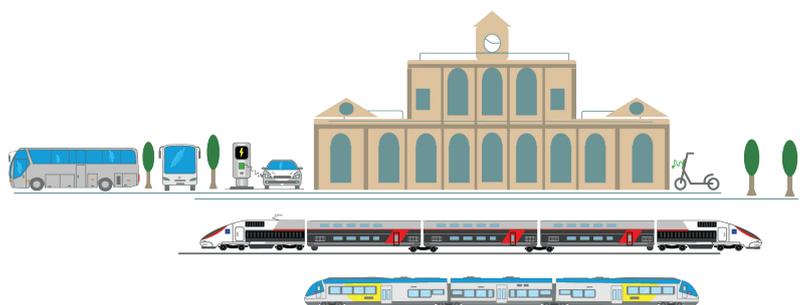
**Le Conseil a approuvé cette délégation à l'unanimité.**



Valérie  
Lourdain



Philippe  
Froissard



## 8 Approbation du contrat entre SNCF Immobilier et SNCF Gares & Connexions

Le contrat proposé prévoit de confier à G&C des travaux, du Facility Management Technique\* et de la maintenance sur courants forts pour la période 2022 à 2024 sur le périmètre hors gare. Les termes du contrat prévoient une rémunération de G&C exprimée en pourcentage fixe.

Le Conseil a approuvé cette signature à l'unanimité, sous réserve de l'autorisation du conseil d'administration de SNCF Réseau.

\* *Accompagnement client : un ensemble de ressources, services et méthodes pour faire vivre les bâtiments et assurer leur fonctionnement optimal.*

## 9 Présentation des risques majeurs de SNCF Gares & Connexions

À l'instar de ce qui est fait dans le GPU SNCF, une cartographie des risques pouvant affecter la pérennité des activités de G&C est réalisée tous les ans.

Elle permet de classer les « menaces » et prioriser les actions. Cette année, pour la première fois, **le risque environnemental et énergétique entre dans le Top 3 des préoccupations.**



## 10 Présentation des contentieux majeurs de SNCF Gares & Connexions

Trois contentieux majeurs sont en cours sur le périmètre de G&C :

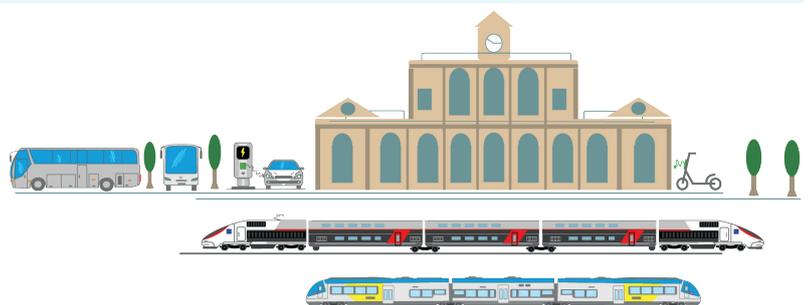
- **Gare du Nord** : à la suite de la déchéance de Ceetrus, deux recours et une assignation sont en cours d'instruction ;
- **Gare de Paris Austerlitz** : le rejet des demandes d'associations par le Conseil d'État clôt les pourvois des associations ;
- **Accident du travail à Épernay** : SNCF G&C est mise en examen pour mise en danger de la vie d'autrui.



Valérie  
Lourdain



Philippe  
Froissard



# 11 Présentation du bilan 2022 du contrôle interne

Le dispositif de contrôle de la SA SNCF G&C est couvert par :

- ■ ■ **Le plan de contrôle permanent** dont les résultats sont en hausse de + 6,6 % ;
- ■ ■ **Le plan de contrôle comptable anticorruption** qui doit maintenant être déployé aux marges du groupe (AREP Chine/Vietnam ; contrat TER /Transilien ; Lagardère & Co).

# 12 Présentation du bilan 2022 du programme de lutte contre la corruption et du devoir de vigilance

L'Agence française anticorruption (AFA) a commencé son contrôle du GPU SNCF en 2018. Cette démarche entraîne des signalements de manquements, des recommandations et des observations que le groupe intègre dans sa démarche de montée en qualité.

La feuille de route 2023 est ambitieuse pour atteindre les standards de l'AFA. La mobilisation du Comex sera nécessaire pour former, évaluer les tiers et déclarer les cadeaux/invitations susceptibles de représenter des conflits d'intérêts.



**Le prochain conseil d'administration se tiendra le mercredi 12 avril 2023 à 16h00.**



**Valérie  
Lourdain**

*Prenez bien soin de vous !*

*En tant qu'administrateurs salariés, nous sommes dans cette instance pour vous représenter.*

*N'hésitez pas à nous contacter.*



**Philippe  
Froissard**

